



Objectifs

Acquérir les compétences et connaissances exigées du titulaire du BMA Ferronnier d'Art Obtenir le BMA Ferronnier d'Art

Contenus

Enseignements professionnels : – Atelier – Communication technique – Technologie – Prévention Santé Environnement Enseignements artistiques : – Histoire de l'Art – Arts appliqués Enseignements généraux : – Français, Histoire Géographie – Mathématiques, Sciences – Langue vivante étrangère – EPS

Pré-requis

Etre titulaire du CAP Ferronnier d'Art Disposer de l'intégralité de sa mobilité physique

Modalités et délais d'accès à la formation

Minimum 12 semaines avant le début de la formation & Sur rendez vous pour vérifier les prérequis et/ou passer les tests de sélection

Public concerné

Tout public

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures en centre : Selon positionnement entre 700 et 1200h
- Nombre d'heures en entreprise : Selon la durée de formation de 280 à 1310h
- Nombre d'heures au total : Entre 1200 et 2500h

Dates

Du 01/09/2023 au 30/06/2025 à Yzeure

Méthodes pédagogiques

Alternance de cours théoriques, de travaux pratiques et de périodes de formation en entreprise

Modalités d'évaluation

- Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation
- Évaluation de la période en entreprise
- Contrôle en cours de formation
- Examen final

Validation

Diplôme éducation nationale niveau IV : BMA (Brevet des Métiers d'Art). Accessible en VAE.

Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF
- Projet de Transition professionnelle
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de sécurisation professionnelle
- Financement Région
- Financement Pôle Emploi

Tarif

Prix moyen par heure en centre 13 euros
Complément sur le tarif : personnalisable en fonction du statut du candidat

Résultat(s)

Taux de satisfaction secteur Métiers d'art 100%

code RNCP ou RS

RNCP 37557

Certificateur et date de la certification

Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse - 15-05-2023

Débouchés et poursuites d'études

Débouchés :

Au sein de structures de tailles variables (TPE, entreprise artisanale, PME), le/la titulaire du Brevet des Métiers d'Art « Ferronnerie d'Art » est employé.e à la réalisation d'ouvrages qui peuvent relever des domaines suivants :
– Ferronnerie d'aménagement et de décoration intérieure et extérieure ;
– Restauration et conservation du patrimoine ;
– Métallerie-serrurerie d'art.